

Procès-verbal du conseil de communauté du 9 février 2015

Nombre de conseillers en exercice : 109
Nombre de présents : 79
Nombre de votants : 91

L'an deux mille quinze, le neuf février à dix-huit heures, le conseil de la communauté de communes de Lacq-Orthez, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire au siège de la communauté à Mourenx sous la présidence de M. Jacques CASSIAU-HAURIE.

ETAIENT PRESENTS : Mmes et MM. Guy LAFFITTE, Jean-Pierre CAZALERE, André CASSOU, Alain PEDEGERT, Madeleine BROLESE, Philippe GARCIA, Alice BENAVENTE, Jean-Marie BERGERET-TERCQ, Frédéric LAVIELLE, Lucien PRAT, Guy PEMARTIN, Bénédicte ALCETEGARAY, David CRABOS, Idelette DEMAISON, Patrick TASSERIE, Jean-Marie PINON, Henri POUSTIS, Nadia GRAMMONTIN, Nadia BEAUSSART (suppléante de Hervé LAFITTE), Monique LARRADET (suppléante de Michel BARBE), Louis COSTEDOAT, Dominique TOUYA, Jean-Simon LEBLANC, Jean-Jacques TEIXEIRA, Paul MONTAUT, Didier REY, Jean-Pierre DUBREUIL, Nicole TURRA, Gérard PALOUMET, Aline LANGLES, Francis LARROQUE, Michel LAGOUARDAT, Albert LASSERRE-BISCONTE, Georges TROUILHET, Régis CASSAROUME, Delia MATA-CIAMPOLI, Pierre MUCHADA, Jean-Luc NOURY, Valérie PEYROUS, Véronique REMY, Yves SALANAVE-PEHE, Michel CAMDESSUS, Jacques CLAVE, Gilbert AURRIAC, Encarnacion CANTON, Corinne CARRIAT, Bruno CIOSSÉ, François MATEOS, Olivier MOUNOLOU, Sylvie MOUSQUES dit CABANOT, Jean-Luc MARTIN, Yves DARRIGRAND, Pierrette DOMBLIDES, Philippe GAUDET, Emmanuel HANON, Jacqueline LACLAU-PECHINE, Dominique LALANNE, Valérie MARQUEHOSSE, Bernard MELIANDE, Marie-Luce MUSEL, Patrick PEYRE-POUTOU, Bernadette PRADA, Jean-Marc TERRASSE, Sylvie DAHETZE, Hélène MARTEUILH, Thierry LAFFITTE, Claude ESCOFET, Michel LABOURDETTE, Carole LARRIEU, Jean LABASTE, Franck VIREBAYRE-GASTON, Francis GRINET, Alain BOUCHECAREILH, Jean-Claude MORERE, Gérard DUCOS, Maïthé MIRASSOU, Christian LÉCHIT et Francis LAYUS formant la majorité des membres en exercice.

ETAIENT EXCUSES OU ABSENTS : Mmes et MM. Didier ALSINET, Axelle MARCHET (pouvoir à Jean-Marie BERGERET-TERCQ), Michel LAURIO, Jean-Bernard PRAT, Mathias DUCAMIN, Maryse PAYBOU, Michel DARETTE, Hervé LAFITTE, Michel BARBE, Patrick GALOPIN, Daniel BOULIN, Michel JESER, Louis GOUDICQ (pouvoir à Yves SALANAVE-PEHE), Véronique ETCHART (pouvoir à Michel CAMDESSUS), Estelle PALIS (pouvoir à Jacques CLAVE), Anthony BERBEL, Patrice LAURENT (pouvoir à Jacques CASSIAU-HAURIE), Stéphanie LERICHE (pouvoir à Gilbert AURRIAC), Jeanne LUGA, Corinne RHOUY, Bernard CAZENAVE, Jean-Pierre HOURCLE (pouvoir à Emmanuel HANON), Claire-Lise LAFOURCADE (pouvoir à Bernadette PRADA), Fabien LARRIVIERE (pouvoir à Patrick PEYRE-POUTOU), Frédérique PETERS, Bernard TURPAIN, René LACABE (pouvoir à Claude ESCOFET), Marie-Thérèse LAVIELLE (pouvoir à Michel LABOURDETTE), Pierre LAFARGUE, Raymond INCHASSENDAGUE, Emmanuelle LACROIX-CHAGUE (pouvoir à Georges TROUILHET) et Philippe ARRIAU.

SECRETAIRES DE SEANCE : Mmes Bénédicte ALCETEGARAY, Nadia GRAMMONTIN.

Compte rendu des décisions prises par le Président et le bureau

Monsieur le Président rend compte des décisions prises par le Bureau et par lui-même en vertu des délégations que le Conseil de communauté leur a confiées.

Rapport n° 1 : Débat sur les orientations budgétaires 2015

Le conseil communautaire prend acte de la tenue du débat sur les orientations budgétaires 2015.

Rapport n° 2 : Office de tourisme de Lacq, Cœur de Béarn : versement d'une subvention au titre de l'année 2015

*Adoption, par le conseil communautaire, à l'unanimité de ses membres, du rapport n° 2.
En leur qualité de représentants titulaires ou suppléants de la communauté de communes de Lacq-Orthez au sein du comité de direction de l'office de tourisme de Lacq, Cœur de Béarn, MM. Gérard DUCOS, Michel LABOURDETTE, Jean-Simon LEBLANC, Paul MONTAUT, Yves SALANAVE-PEHE, Jean-Marc TERRASSE, André CASSOU, Jean-Pierre CAZALERE, Jean-Pierre DUBREUIL, Thierry LAFFITTE et Mmes Sylvie MOUSQUES DIT CABANOT, Véronique REMY et Marie-Luce MUSEL ne prennent pas part au vote.*

Rapport n° 3 : Taxe de séjour sur le territoire de l'ex-communauté de communes de Lacq

Adoption, par le conseil communautaire, à l'unanimité de ses membres, du rapport n° 3.

Rapport n° 4 : Taxe de séjour sur le territoire de l'ex-communauté de communes du canton d'Orthez et la commune de Bellocq

Adoption, par le conseil communautaire, à l'unanimité de ses membres, du rapport n° 4.

Rapport n° 5 : CCI Pau Béarn : proposition d'une démarche de promotion territoriale autour de la marque « Invest in Pau Pyrénées » et demande de subvention

Adoption, par le conseil communautaire, à l'unanimité de ses membres, du rapport n° 5.

Rapport n° 6 : Convention d'affaires « R&D chimie-matériaux » : subvention à l'association Aquitaine chimie durable

Adoption, par le conseil communautaire, à l'unanimité de ses membres, du rapport n° 6.

Rapport n° 7 : Association Eurolacq Entreprises : versement d'une subvention au titre de l'année 2015

*Adoption, par le conseil communautaire, à l'unanimité de ses membres, du rapport n° 7.
En leur qualité de représentants de la communauté de communes de Lacq-Orthez au conseil d'administration de l'association Eurolacq Entreprises, MM. Jean-Marie BERGERET-TERCQ, Michel LABOURDETTE, Dominique LALANNE, Thierry LAFFITTE, Albert LASSERRE-BISCONTE et Dominique TOUYA ne prennent pas part au vote.*

Rapport n° 8 : Vente du restaurant Le Grill du Lac situé sur la base de loisirs d'Orthez-Biron

Adoption, par le conseil communautaire, par 75 voix pour, 14 voix contre et 2 abstentions, du rapport n° 8.

Rapport n° 9 : Brasserie du centre culturel multimédia de Mourenx : signature de la convention d'occupation temporaire du domaine public

Adoption, par le conseil communautaire, par 79 voix pour et 12 abstentions, du rapport n° 9.

Rapport n° 10 : Centre culturel multimédia de Mourenx : avenant n° 2 à la convention de transfert de maîtrise d'ouvrage entre la commune de Mourenx et la communauté de communes de Lacq-Orthez

Adoption, par le conseil communautaire, à l'unanimité de ses membres, du rapport n° 10.

Rapport n° 11 : Réalisation de terrains familiaux pour les gens du voyage à Orthez : approbation de l'opération

Adoption, par le conseil communautaire, à l'unanimité de ses membres, du rapport n° 11.

Rapport n° 12 : Convention de prestation de service avec la ville d'Orthez pour la fabrication et la distribution des repas des crèches d'Orthez, Baigts-de-Béarn et Sault-de-Navailles

Adoption, par le conseil communautaire, à l'unanimité de ses membres, du rapport n° 12.

Rapport n° 13 : Intégration de la commune de Bellocq dans les contrats et conventions avec les éco-organismes et les sociétés de reprise des déchets

Adoption, par le conseil communautaire, à l'unanimité de ses membres, du rapport n° 13.

Rapport n° 14 : Avenant n° 2 à la convention avec le Syndicat mixte de traitement des déchets (SMTD) du bassin Est

Adoption, par le conseil communautaire, à l'unanimité de ses membres, du rapport n° 14.

Rapport n° 15 : Tableau des effectifs 2015

Adoption, par le conseil communautaire, à l'unanimité de ses membres, du rapport n° 15.

Rapport n° 16 : Modification du régime indemnitaire de la communauté de communes de Lacq-Orthez

Adoption, par le conseil communautaire, à l'unanimité de ses membres, du rapport n° 16.

Rapport n° 17 : Indemnité pour fonctions itinérantes

Adoption, par le conseil communautaire, à l'unanimité de ses membres, du rapport n° 17.

Rapport n° 18 : Remboursement d'emprunt à la commune de Bellocq

Adoption, par le conseil communautaire, à l'unanimité de ses membres, du rapport n° 18.



Le Président,

Jacques CASSIAU-HAURIE

